



Lettre d'information



n°10
mars 2022

Riffaut®

Armuriers de Père en Fils depuis 1896

**Par la A28, sortie Orbec n°15,
nous sommes près de chez vous!**



- 4 armuriers diplômés de l'École d'Armurerie de Liège à votre service
- Le spécialiste du Gros Gibier, Carabines et Optiques
- Plus de 500 armes en stock
- Fusils et carabines neuves à partir de 559 euros

**Réglage à 50 mètres et tir dans le CynéTIR OFFERT
pour l'achat d'une arme rayée neuve.**

Du mardi au vendredi
9h15 - 12h15 14h00 - 19h00

le samedi
9h15 - 12h15 14h00 - 18h00

UNIFRANCE
ARMURERIES

www.riffaut.com



@riffautarmurerie

**NOUVELLE
GENERATION CynéTIR**
Le Simulateur de Tir à Balles Réelles
HD NUMERIQUE



Nouveaux films en HD Numérique

Actuellement
où l'on tire à balles
réelles avec sa carabine **le meilleur
entraînement**

Blaser



Venez découvrir notre nouveau
Show-Room BLASER

Le plus grand choix d'armes Blaser du grand Ouest
avec plus de 30 modèles en Stock

Venez composer vous même votre Blaser R8
à partir de 2.950 Euros

Nous distribuons toutes les marques d'armes et optiques

contact@riffaut.com Tél. 02 31 32 80 25 Fax. 02 31 32 59 73

SOMMAIRE

Vie de l'association	6
Brevet Grand Gibier 2022	8
Perfectionnement au tir	9
Réglage des systèmes de visée	10
Recherche du grand gibier blessé dans le département de l'Orne	11
Cas de chiens malades de la maladie d'Aujeszky dans des départements proches	13
Un loup dans l'Orne ?	14
Grande Faune	15
Boutique de l'ADCGGO	16

AGENDA

vendredi 25 février : réunion d'information du Brevet Grand Gibier à 19 h à la FDC61

samedi 26 mars : opération « J'aime la nature propre »

samedi 5 et dimanche 6 juin : exposition de trophées à la FDC 61, Silly-en-Gouffern

samedi 18 juin : perfectionnement au tir au stand de tir d'Argentan

samedi 25 juin : épreuve théorique du Brevet Grand Gibier

vendredi 02 septembre : formation « Venaison » à la FDC 61, Silly-en-Gouffern (en collaboration avec l'ADCGGO)

samedi 17 septembre : réglage des optiques au stand de Tir d'Argentan

samedi 17 septembre : formation « Chasse à l'arc » à la FDC 61, Silly-en-Gouffern

mercredi 7 et 14 décembre : formation « Garde particulier » à la FDC 61, Silly-en-Gouffern



Association à but non lucratif
régie par la loi de 1901

Domiciliation :

Serge MOUCHEL

21, rue des Ecureuils

61200 ARGENTAN

Tél. : 06 86 33 03 39

E-mail :

adccggorne@orange.fr

Site internet :

www.ancgg.org/ad61

Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans l'autorisation
de l'ADCGGO. Les opinions
émises n'engagent que leurs
auteurs.

Comité de rédaction :

Matthieu COUSTY

Daniel BOUVE

Daniel DUBOIS

Jean VANHERLE

François HUREL

Rejoignez-nous sur Facebook !



MOT DU PRESIDENT

Une saison de chasse collective se termine. Disons qu'elle s'est déroulée plus « normalement » que la précédente ! L'augmentation du prix de denrées agricoles et le contexte économique actuel peut nous faire craindre le pire pour la prochaine « facture » des dégâts. Espérons qu'elle reste supportable.

Avec l'évolution favorable du contexte sanitaire, nous pouvons reprendre nos activités habituelles « en présentiel » comme nous le disons maintenant.

Nous avons pu entamer une session du Brevet Grand Gibier. Nous réaliserons aussi cette année deux formations de perfectionnement au tir et de réglage des optiques.

Nous avons participé à l'opération « J'aime la nature propre » au cours de laquelle les différentes associations départementales ont été sollicitées. Par ailleurs, un projet voit le jour sur l'utilisation d'un drone thermique prêté par la société Blaser pour préserver les faons de chevreuil et la petite faune sauvage lors des fauches de prairies. Ce projet est une véritable opportunité pour notre association départementale. Espérons qu'il se concrétise !

Bonne lecture.

Matthieu Cousty

Président ADCGGO – Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de l'Orne

Secrétaire général ANCGG – Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

Photographie de couverture : Stéphane LEVOYE www.stephanlevoye.com

BUREAU :

Président :
Matthieu COUSTY



Vice-président :
Daniel BOUVE



Secrétaire :
Serge MOUCHEL



Trésorier :
Benoît SALLARD



ADMINISTRATEURS :

Secteur	Administrateur	email
1 - Andaines - Bocages	Stéphan LEVOYE	levoye.stephan@wanadoo.fr
	Maxime MALLET	mallet.max2@gmail.com
	Benoît SALLARD	benoit-sallard@hotmail.fr
2 - Ecouves - Bourse	Daniel BOUVE	christine.bouve@wanadoo.fr
	Serge MOUCHEL	serge.nicole.mouchel@orange.fr
	Jean-Philippe HAMARD	hamard.jean-philippe@wanadoo.fr
3 - Gouffern - Pays d'Auge	Philippe HUREL	philippe.hurel2@orange.fr
	Bernard RENE	b.rene@orange.fr
4 - St Evroult - Monts d'Amain	Maxime PERROTTE	maxime.perrotte61@gmail.com
	Matthieu COUSTY	coustymatthieu@yahoo.fr
	François HUREL	arexis@wanadoo.fr
5 - Longny - Charencey	Roger BARNETT	genevievebarnett61@gmail.com
	Christophe LEVESQUE	levesque.christophe435@orange.fr
	Benoît POISOT	benoit.poisot@wanadoo.fr
6 - Perche - Trappes - Moulins - Bonmoulins	Philippe GUYOT	dominique.guyot22@sfr.fr
	Daniel DUBOIS	danline.dubois@sfr.fr
	Jean MANGEON	jean.mangeon@wanadoo.fr
7 - Bellême - Perche Sud - Reno	Denis COTREUIL	denis.cotreuil@orange.fr

Responsable Brevet Grand Gibier :

Maxime MALLET, mallet.max2@gmail.com, 06 26 21 01 66

Responsable site internet :

Matthieu COUSTY, coustymatthieu@yahoo.fr



BULLETIN D'ADHESION

- Adhésion à l'ADCGGO : 30 €
- Adhésion à l'ADCGGO tarif réduit (sur justificatif) : 15 €
(moins de 25 ans, nouveaux permis moins de 2 ans, conducteurs UNUCR, louvetiers, gardes assermentés)
- Abonnement à la revue Grande Faune : 30 € (un an, 4 numéros)

- **Paiement par chèque :**

Chèque à l'ordre de l'ADCGGO à retourner à :
ADCGGO - C/O Serge MOUCHEL - 21, rue des Ecureuils - 61200 ARGENTAN

Ecrire en LETTRES CAPITALES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

- **Paiement en ligne :**

Il est possible de réaliser ou de renouveler son adhésion sur le site www.ancgg.org/ad61
Le paiement est totalement sécurisé.

Vie de l'association

Adhésion en ligne 2022

Les adhésions pour l'année 2022 sont possibles depuis le 1^{er} janvier. Le tarif normal est inchangé à 30 €. Cette année, nous proposons un tarif réduit à 15 € pour les moins de 25 ans, les nouveaux permis moins de 2 ans, les conducteurs UNUCR, les louvetiers et les gardes assermentés.

L'abonnement à la revue Grande Faune reste inchangé à 30 €.

Il est possible de renouveler son adhésion en ligne sur le site internet de notre association (www.ancgg.org/ad61). Le paiement par carte bancaire est totalement sécurisé.

De manière indépendante, l'adhésion à l'ANCGG peut être réalisée. L'ANCGG étant reconnue association d'utilité publique, la cotisation est déductible fiscalement à hauteur de 66 %.

Consultation des adhérents pour la préparation des sous-commissions plan de chasse

Notre association participe à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage ainsi qu'aux sous-commissions plan de chasse des différents massifs Grand Gibier dans le département de l'Orne. Un représentant de l'association siège à chaque sous-commission de plan de chasse.

Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique prévoit 12 massifs Grand Gibier : Andaines, Bocage, Ecouves, Bourse, Gouffern, Saint-Evroult, Mont d'Amain, Longny, L'Aigle, Trappe - Perche, Moulins-Bonsmoulins, Bellême.

Le suivi des indices de changement écologique est idéal pour la définition des plans de chasse mais les données ne sont pas toujours disponibles. La vitesse et le taux de réalisation sont des données intéressantes mais parfois insuffisantes. Dans ces cas, la connaissance du terrain devient un recours indispensable.

Pour préparer les réunions de sous-commissions de chaque massif, l'ADCGGO a consulté ses adhérents pour recueillir leur avis de terrain à l'échelle du massif. Ces observations sont ensuite synthétisées par massif et servent à argumenter les débats en sous-commission.

Opération « J'aime la nature propre »

La Fédération régionale des chasseurs a organisé une opération « Nature propre » le samedi 26 mars au cours de laquelle des bénévoles ont été sollicités pour récupérer des déchets déposés dans la nature. Dans le département de l'Orne, la Fédération départementale des chasseurs a sollicité les associations spécialisées de chasse pour participer à cette opération. Il

a été demandé à chaque association spécialisée de proposer un secteur à parcourir pour retirer un maximum de déchets. En accord avec l'Office National des Forêts, une douzaine de chasseurs et accompagnants ont parcouru les carrefours, les aires de pique-nique et les abords du parcours santé de la forêt domaniale d'Ecouves. Parallèlement, deux

personnes ont parcouru 3 km sur la portion de la RD2 traversant la forêt domaniale en partant du carrefour des Arcis jusqu'à Livaie.

Très peu de déchets ont été ramassés au sein de la forêt domaniale. En revanche, beaucoup plus de déchets ont été ramassés sur les abords de la RD2.

Projet d'utilisation d'un drone thermique prêté par Blaser pour préserver les faons de chevreuil et la petite faune sauvage lors des fauches de prairies

La société Blaser organise en partenariat avec l'ANCGG un programme sur l'utilisation d'un drone thermique prêté par Blaser pour préserver les faons de chevreuil et la petite faune sauvage lors des fauches de prairies. Les départements de la Mayenne et de l'Orne ont été choisis pour réaliser une étude pilote. Les associations départementales des deux départements ont été sollicités. Ces projets sont avant tout expérimentaux.

Un article est récemment paru dans la revue « Connaissance de la chasse » sur ce projet.

Si vous souhaitez collaborer à ce projet en tant qu'aide ou en tant que pilote de drone, vous pouvez contacter Matthieu Cousty (coustymatthieu@yahoo.fr). Des réunions d'information et de formation auront bientôt lieu en collaboration avec l'Association départementale des chasseurs de grand gibier de Mayenne.

Comité de pilotage sur l'équilibre forêt-gibier sur le massif d'Ecouves

Le Centre national de la propriété forestière (CNPF), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Hauts-de-France-Normandie et l'Office National des Forêts ont organisé le mercredi 23 février 2022 une réunion technique destinée aux forestiers et aux chasseurs sur le thème de l'équilibre forêt-gibier. L'ADCGGO était représentée. La matinée était consacrée à

la présentation du guide sur l'équilibre forêt-gibier créé par Pierre Brossier (CNPF) et Jacky Pallu (ANCGG). L'après-midi était consacré à l'évaluation de deux parcelles en forêt privée et en forêt domaniale.

Les échanges ont été très constructifs. Une nouvelle rencontre entre les différents intervenants sera organisée au printemps.

Stand lors de l'exposition des trophées

La prochaine exposition de trophées du département de l'Orne se tiendra le week-end du 4 et 5 juin 2022. L'ADCGGO sera représentée et tiendra un stand durant la période de l'exposition. Les animations suivantes seront proposées :

- une exposition photographique sur les vieux cerfs ;
- une démonstration de cotation avec possibilité de coter également trophées de

chevreuil et de sanglier apportés par les chasseurs du département ;

- un quiz sur le grand gibier.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur ce stand. Les volontaires pour participer à l'animation du stand sont les bienvenus et peuvent contacter notre secrétaire Serge Mouchel s'ils sont intéressés.

Brevet Grand Gibier 2022

Une session de formation pour le Brevet Grand Gibier est organisée dans l'Orne. Les réunions se tiennent dans le respect des mesures sanitaires. En cas d'impossibilité à tenir les réunions, des visioconférences seront organisées. L'ensemble des modules commentés est également mis à disposition des candidats.

Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 25 février 2021 à 19 h à la FDC 61. Les inscriptions ont eu lieu dans un premier temps. Une quinzaine de candidats étaient présents.

Les formations théoriques seront complétées avec une sensibilisation à la recherche au sang grâce à Hervé Moulinet, conducteur agréé UNUCR, qui fera une démonstration sur une piste préparée. Une sortie en forêt permettra également aux candidats de découvrir les principales notions de sylviculture.

La formation au tir est également considérée grâce au soutien des référants Tir qui assureront des séances d'entraînement et les examens pratiques.

**Pour s'inscrire et pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au responsable ADCGGO :**

Maxime MALLET - 980 impasse de la Gloriette - 61700 DOMFRONT EN POIRAIE
06 26 21 01 69 - mallet.max2@gmail.com



Perfectionnement au tir

L'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier (ANCGG) entend aujourd'hui apporter une réponse complémentaire sous forme d'une véritable formation au tir de chasse. Cette formation entend répondre à un triple objectif :

- Sécurité : aider le chasseur à être plus sûr dans toutes les situations et réduire les risques d'auto-accident qui représentent un quart des accidents de chasse,
- Efficacité : améliorer l'efficacité intrinsèque du chasseur,
- Ethique : favoriser les tirs létaux et réduire les risques de blessure pour le gibier.

Une séance aura lieu le **samedi 18 juin 2022** au Centre de Tir d'Argentan - Réage du Coqueret - 61200 ARGENTAN

Objectif : A l'issue de la formation, les participants verront leur précision au tir à courte distance nettement améliorée.

Programme :

- efficacité et sécurité lors du port et de la manipulation de l'arme,
- présentation des 5 principes fondamentaux du tir avec exercices de tir,
- exercices de tir sur cible fixe à 25 m,
- exercices de tir sur sanglier courant à 25 m.

Prévoir :

- son permis, sa validation et son assurance chasse,
- une carabine ou une express (le réglage doit être vérifié),
- une bretelle,
- 30 balles,
- des protections auditives,
- une canne de pirsch (possibilité de prêt),
- une casquette ou un chapeau (soleil).

Réservation :

Le prix est de 5 € pour les adhérents et de 30 € pour les non adhérents. Le nombre de place est limité à 10 participants.

Pour toute pré-inscription, contacter Philippe GUYOT, Tél. : 06 35 15 68 19, Mail : philippe.guyot23@gmail.com

Réglage des systèmes de visée

Le réglage des systèmes de visée (lunette ou point rouge) est impératif lors de tout acte de chasse à tir pour réduire les risques de blessure pour le gibier et favoriser les tirs létaux. Il est recommandé de vérifier le réglage des systèmes de visée au moins une fois par an et après une chute ou un choc de l'arme.

Une séance aura lieu le **samedi 17 septembre 2022** au Centre de Tir d'Argentan - Réage du Coqueret - 61200 ARGENTAN

Objectif : A l'issue de la séance, les participants repartiront avec une arme réglée et seront capables de régler leur propre système de visée.

Programme :

- présentation des principes de réglage par les moniteurs,
- réglage du système de visée à 100 m par le participant avec l'aide des moniteurs.

Prévoir :

- son permis, sa validation et son assurance chasse,
- sa carabine et son système de visée (lunette ou point rouge). Le système de visée doit être correctement fixé et nettoyé. Prévoir une pile de rechange pour les systèmes à point rouge.
- les clés nécessaires pour le réglage du système de visée,
- 15 balles (modèle utilisé à la chasse),
- des protections auditives.

Réservation :

Le prix est de 5 € par participant et par système de visée. Le nombre de place est limité à 12 participants (2 participants toutes les 30 min de 14 h à 17 h pour limiter l'attente).

Pour toute pré-inscription, contacter Philippe GUYOT, Tél. : 06 35 15 68 19, Mail : philippe.guyot23@gmail.com



L'armurier du Perche
Réparation - Fabrication - Mise en conformité
Montage optique - Achat - Vente - Munitions

Romuald Leys
Diplômé de l'école de Liège
06.71.73.12.87 – 02.33.85.64.35
romualdleys.armurier@gmail.com

« Toute mon expérience au service de votre passion »
10 % de remise pour les munitions de grande chasse sous présentation de la carte adhérent ADCGGO

Ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous

L'étang gobin
Moussonvilliers (61)

Recherche du grand gibier blessé dans le département de l'Orne

Frédéric Villfayeau, conducteur UNUCR et adhérent de notre association, nous rappelle les grands principes de la recherche au sang.

La promotion de la recherche au sang est l'un des objectifs du Schéma Départemental Cynégétique du département de l'Orne.

La recherche au sang des animaux blessés est l'une des obligations morales qui s'impose au chasseur de grand gibier. Il n'est plus admissible que des animaux agonisent longuement sans que des moyens sérieux et adaptés ne soient mis en œuvre pour les retrouver même si certains d'entre eux finissent par se rétablir (mais au prix de quelles souffrances, et avec quelles séquelles ?)

Avec le développement quantitatif des populations, on peut craindre une certaine désinvolture à l'égard des animaux blessés. La rareté numérique, la qualité du trophée, la corpulence de l'animal incitent à rechercher les animaux blessés. L'abondance provoque une banalité réductrice du nombre d'appel à un conducteur.

Proportionnellement, et paradoxalement, l'augmentation des attributions entraîne une baisse du nombre des recherches....

La recherche dans l'Orne : 100 000 Ha boisés, quelques 10 000 grands animaux prélevés. Hélas, tous les tirs ne sont pas efficaces, 1 000 à 2 000 animaux sont blessés plus ou moins gravement. Seulement 10 % font l'objet d'une recherche par un conducteur agréé.

Plusieurs de conducteurs interviennent dans le département avec un taux de réussite voisin de 50 %. Ce sont des bénévoles, leur intervention est gratuite.

Chasseurs, responsables de chasse, faites que dans notre département, la recherche des animaux blessés devienne le complément obligatoire de l'action de chasse.

« Il n'est pas déshonorant de mal placer sa balle surtout lors de tirs de battues. Par contre, il est méprisable de se désintéresser du sort de l'animal tiré qui, s'il est blessé, ira mourir misérablement, souvent à quelques centaines de mètres seulement. Un conducteur parfaitement formé à cette discipline permet de remédier à ce type de bavure.... » (Jean LEMOINE)

Frédéric VILFAYEAU nous donne 5 recommandations :

- 1. Observer la réaction de l'animal au coup de feu.**
- 2. Couper les chiens de traque.**
- 3. Contrôle systématique de chaque tir sur une distance maximum de 100 m (même si le tireur ne semble pas avoir atteint l'animal).**
- 4. Si présence d'indices, baliser le lieu de l'impact (anschuss) ainsi sur les autres indices sur une distance de 100 m (ne pas se laisser par une quantité importante de sang au risque de relever l'animal qui risque de parcourir une longue distance). Marcher en parallèle de la piste. Baliser le poste du tireur.**
- 5. Alerter un conducteur de chien de sang.**

Le conseil d'administration de l'association réaffirme son soutien en faveur de la recherche du grand gibier et a rédigé un courrier à l'attention de la FDC 61 :

Par sa vision de la chasse du grand gibier, notre association soutient fortement la promotion de la recherche du grand gibier blessé.

La chasse collective en battue du grand gibier est le mode de chasse le plus pratiqué dans notre département. Inévitablement, elle engendre un nombre d'animaux blessés légèrement plus élevé. L'acte de recherche devient donc un complément indispensable pour compléter l'acte de chasse.

Nous félicitons la Fédération départementale des chasseurs de l'Orne pour diffuser périodiquement la liste des conducteurs de chiens de sang habilités à exercer dans le département. L'instauration d'un bracelet de remplacement dans cette situation est également un signe pour promouvoir la recherche du grand gibier blessé.

Notre association ne peut que soutenir les associations spécialisées de recherche, notamment l'UNUCR, qui propose un soutien efficace et local pour la mise en oeuvre de la recherche du grand gibier blessé. Néanmoins, en consultant les rapports de l'UNUCR et en comparaison avec d'autres départements, la situation de l'Orne est malheureusement particulière :

- le nombre de contrôle de tir et de recherche au sang est encore faible. Le pourcentage de recherche du gibier blessé est nettement inférieur que chez nos voisins (Seine-Maritime, Eure, Eure-et-Loir, Sarthe) ;*
- le nombre de conducteurs départementaux exerçant est faible ;*
- les recherches sont principalement réalisées par des conducteurs venant d'autres départements (97,78 %, données Jusqu'au bout, N°53).*

Dans ce contexte, le recrutement de conducteurs motivés, la formation de nouveaux conducteurs départementaux, la structuration au sein d'un réseau départemental efficace, et la transmission des résultats au sein des associations mères (comme par exemple l'enregistrement des données auprès du logiciel Geschasse de l'UNUCR) sont souhaitables. Ces objectifs nobles peuvent tout à fait être atteints par des conducteurs départementaux ou par des conducteurs hors du département, le soutien de ces derniers étant indispensable.

« Jusqu'au bout... », telle est la devise de l'UNUCR. Cette démarche exigeante devrait faire l'unanimité dans le monde de la chasse !



Recherche réalisée en février 2022 sur un JC-JB par Hervé Moulinet, formateur au Brevet Grand Gibier, en Forêt domaniale d'Ecouves. L'animal avait parcouru 300 m.

Cas de chiens malades de la maladie d'Aujeszky dans des départements proches

Plusieurs chiens atteints de la maladie d'Aujeszky sont morts récemment suite à un contact avec des sangliers dans l'Eure et dans le secteur de Fontainebleau.

La maladie est très grave chez les chiens. En raison des symptômes nerveux, elle est aussi appelée « pseudo-rage ». L'incubation (temps entre la contamination et l'apparition des symptômes) est de 2 à 6 jours. Les premiers signes sont des modifications du comportement : abattement, anxiété, agressivité. Des démangeaisons (ou prurit) intenses apparaissent souvent et se localisent préférentiellement au niveau de la tête. L'affection évolue très rapidement vers une paralysie du pharynx, responsable de troubles de la déglutition et d'une hypersalivation. Une faiblesse puis une paralysie précèdent de peu la mort de l'animal qui survient généralement après 48 heures.

La contamination du chien se fait par ingestion de viscères de porc ou de sanglier infecté ou par contact avec les sécrétions des animaux infectés. Les chiens ayant tendance à « piller » les organes génitaux des sangliers morts peuvent contracter la maladie par l'intermédiaire des sécrétions génitales. Le contact de la salive sur les plaies des chiens peut aussi être une cause de contamination.

En raison de la similitude des symptômes, la rage et certaines intoxications doivent être recherchées. Le diagnostic définitif est souvent obtenu à partir de

prélèvements du système nerveux réalisé sur le corps du chien décédé. Il n'existe aucun traitement. Il n'existe pas de vaccins ayant une AMM (autorisation de mise sur le marché) pour les chiens.

Toute morsure, griffure ou simple souillure d'une plaie cutanée (même anodine) par la salive de l'animal suspect doit être immédiatement nettoyée à l'eau et au savon. Il faut éviter de laisser les chiens piller les organes génitaux. La venaison et les viscères ne doivent pas être donnés aux chiens.

Il n'existe pas de vaccin spécifique pour les chiens mais la vaccination est à considérer dans les régions à forte séroprévalence. Il est alors possible d'utiliser un vaccin porcin.

Le risque de contamination chez le chien dépend de la prévalence chez le sanglier. Plus il y a de sangliers malades, plus il y a de risques pour les chiens. Le taux de prévalence chez le sanglier varie entre 0 et 25 % selon les départements. Les 176 analyses réalisées dans l'Orne entre 2011 et 2012 étaient toutes négatives, ce qui est donc rassurant. La maladie progresse de manière lente chez les populations naturelles de sangliers. Néanmoins, elle se développe plus rapidement lors de densités importantes.


Un loup dans l'Orne ?

« Un Ornaïs pense avoir aperçu un loup dans la soirée du vendredi 17 décembre près de La Ferrière-Béchet (massif d'Ecouves). « Pas impossible », estime l'Office français de la biodiversité qui rappelle les démarches à entreprendre dans ce cas. » (article Ouest-France du 21 décembre 2021). A ce stade, la présence n'a pas été confirmée par l'OFB.

Le site www.loupfrance.fr précise quelques caractéristiques propres le distinguant d'autres races de chiens :


- pelage nuancé du gris au roux, contrasté du sombre (dos) au clair (ventre)
- masque labial clair, s'étend sur le museau, longe sa partie inférieure et finit à la base du coup

- liseré noir sur l'avant des pattes antérieures
- oreilles courtes légèrement arrondies
- queue courte jamais en dessous du jarret, tombante avec un pinceau noir

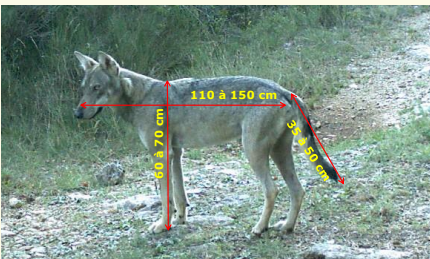



Comment l'identifier ?

- Masque labial clair
- Oreilles arrondies
- queue pendante relativement courte
- haut sur pattes




Morphologie






Description





Hauteur au garrot : 60 à 70 cm
Longueur : 110 à 150 cm
Poids : 20 à 40 kg
Masque labial (1) clair
Oreilles arrondies
Longévité : 10 ans environ
Odorat : ⇒ 3 000 m
Quie : ⇒ 8 000 m

(1) Le masque labial comprend les babines et les joues mais pas l'œil



La trace



Empreinte de la patte avant
Empreinte de la patte arrière

12 cm de long
10 cm de large

- Digitigrade (marche sur les doigts)
- Griffes non rétractiles
- Patte avant 5 doigts (dont un ne touche pas le sol)
- Patte arrière 4 doigts

(diapositives issues des modules du Brevet Grand Gibier)

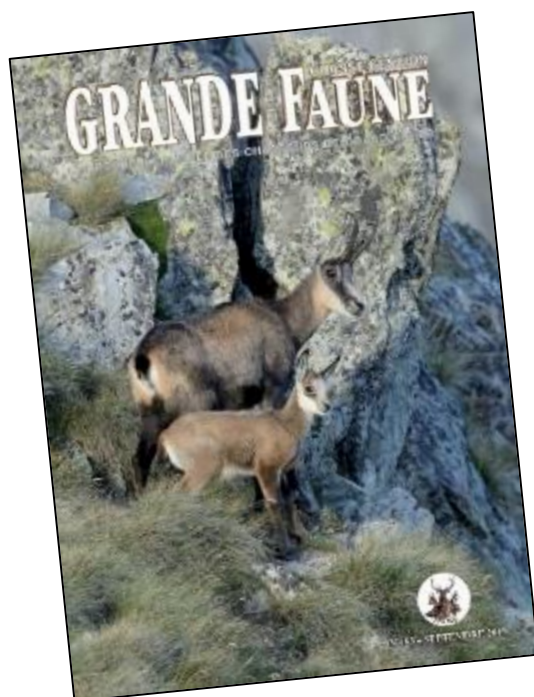
Grande Faune

Grande Faune (anciennement Chasse Gestion) est la revue éditée par l'ANCGG. Cette revue est consacrée au grand gibier et à ses côtés. Outre le volet actualités, ses principales rubriques portent sur l'étude des animaux et de leurs milieux, les aspects pratiques, éthiques et juridiques de la chasse, la gestion cynégétique, les rapports de la grande faune avec la forêt et les cultures agricoles, les armes et la balistique, les questions d'hygiène et de santé liées au grand gibier, les arts et collections liées à la culture cynégétique, le coin lecture, les trophées remarquables.

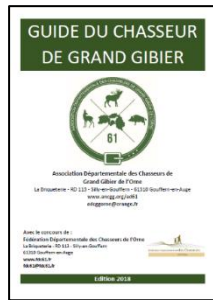
Rédigée par les membres de l'association sous la direction de Guy Bonnet, la revue paraît 4 fois par an. Elle est distribuée aux adhérents de l'ANCGG ou des AD avec abonnement lors de l'adhésion ou par abonnement par l'ANCGG. La photographie animalière y tient désormais une place importante grâce notamment à Stéphan Levoye.

Des exemplaires gratuits sont disponibles. N'hésitez pas !

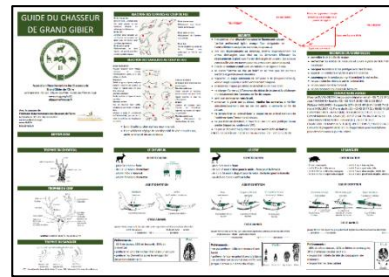
80 pages de haute qualité sans publicité pour un prix annuel de 30 € !



Boutique de l'ADCGGO



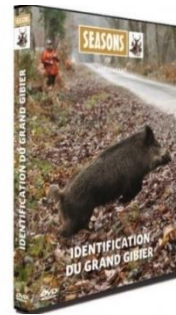
dépliants « Guide du chasseur de grand gibier » à distribuer :
5 € les 10



affiche « Guide du chasseur de grand gibier » pour pavillon de chasse : 5 € l'unité



repères 30 ° orange fluo avec schéma explicatif :
5 € les 2, 20 € les 10



DVD Identification du grand gibier - Seasons/ANCGG :
20 €

Annuaire

COTATEUR :

Stéphan LEVOYE - 02 33 38 19 49

CONDUCTEURS DE CHIEN DE SANG :

M. DUVAL-DESTIN - responsable départemental

Anthony BOISSEAU (ANCR) - Le Mage (61) - 06 70 94 50 38

Philippe HACQUARD - Bacqueville (27) - 02 32 49 16 34 / 06 82 74 03 37

Hervé MOULINET - St Pierre des N.(53) - 02 43 00 77 21 / 06 86 49 19 94

David NIZAN - Igoville (27) 06 82 07 10 17

Frédéric VILFAYEAU - Longny-au-Perche (61) - 07 85 55 92 24

Consulter la plaquette de la FDC ou l'application pour Smartphone pour obtenir la mise à jour de la liste.